



**Cfdt:**

**ADEME**

www.cfdt-ademe.fr

S'ENGAGER POUR CHACUN  
AGIR POUR TOUS

CLIMAT SOCIAL  
FAISONS VITE  
ÇA CHAUFFE

ÇA S'EST DIT... EN DP

**LES 28 SEPTEMBRE ET 26 OCTOBRE 2017**

**AVERTISSEMENT :** Toute ressemblance avec des personnes existantes est inévitable, mais indépendante de notre volonté !

### Ça ne s'est pas dit en commission de conciliation

La commission de conciliation s'est tenue le 11 octobre dernier en présence des représentants du personnel mais sans le directeur des ressources humaines, retenu par des obligations sans doute beaucoup plus importantes, mais qu'il n'a pas précisées.

Traditionnellement, la commission de conciliation est le lieu où, chaque année, sont évoqués des cas de salariés qui présentent un recours amiable pour l'obtention d'une mesure individuelle au mérite. Nous l'avons encore vu cette année, beaucoup de ces salariés expriment, par leur recours, leur désarroi de ne pas être reconnus dans leur travail et, pour certains, y expriment leur souffrance.

Le DRH n'a été présent que 30 petites minutes, durant lesquelles, hormis s'excuser de devoir partir, il n'a ni commenté l'exercice de promotion 2017 ni adressé un message quelconque aux représentants du personnel. Heureusement que le DRH adjoint était présent et qu'il « a fait le job ».

Les salariés qui présentent un dossier à la commission s'attendent à de la considération de la part de la direction des ressources humaines. Ils attendent de ce dernier une écoute attentive à leur dossier. C'est également le seul moment de l'année où, traditionnellement, le DRH discute avec les délégués du personnel !

La commission de conciliation est aussi un endroit où la direction peut prendre le pouls de l'entreprise après l'exercice annuel des promotions, de voir ce qui va, ce qui ne va pas (si, si, des fois ça ne va pas !), ce qui pourrait être amélioré l'année prochaine...

Nous osons espérer que l'absence du DRH n'est pas l'illustration d'un désintérêt voire d'un mépris envers les salariés et leurs représentants. L'avenir (et surtout RH2020) nous le dira.



### STM = Sans Ton Manager

Cela fait maintenant un an que le STM n'a plus de chef et les salariés viennent de souffler la 1<sup>ère</sup> bougie d'une période de vacance de poste que peu de services ont connu dans cette agence. La direction nous répond qu'elle a reçu des candidat-e-s très compétents, motivés, diplômés etc. etc., mais que les renoncements observés sont autant de son fait que de celui des candidats.



Elle nous précise que les deux adjoints assurent l'intérim en l'absence du chef : on est tout de suite plus rassuré !

Bonne nouvelle, un candidat ayant accepté le poste, celui-ci devrait être pourvu vers la mi-janvier (2018). Juste à temps pour offrir une galette à toute son équipe...

### Direction Exécutive Sinistrée à Risques Identifiés (DESRI)

Les délégués du personnel sont inquiets pour la situation actuelle de la DESRI, et plus particulièrement de celle de la DRP. Dans les deux services de la DRP, on constate un turn-over inquiétant depuis plusieurs années avec la valse de 10 encadrants (sur 11 recrutés), et une dizaine de départs (dont 6 à l'extérieur) dans les troupes des ingénieurs, économistes et autres sociologues.

À cet étonnant constat, la direction nous répond qu'elle n'en fait pas la même lecture, et que, au contraire, elle se glorifie des départs qui sont aller enrichir les autres directions de l'agence. Et même que le projet d'évolution de la DESRI viendra assoir un véritable dynamisme de l'équipe !

On croyait rêver en entendant cela et on avait le sentiment d'être sur une planète différente de celle où vit la DRH. Pas d'inquiétude à avoir donc, car la DRH restera vigilante à tout turn-over inhabituel et sera très attentive sur la réorganisation qui est envisagée.

La CFDT ne partage absolument pas le constat de la DRH (qui est certainement aussi celui de la DESRI). Le turn-over de la DRP n'est pas normal, et les délégués du personnel ont raison de se pencher sur ce cas. Si la DRH sera vigilante, il faut qu'elle sache que les DP le seront également dans les semaines et mois qui viennent.



### Surtout ne pas dépasser les bornes des limites !

Pour rassurer tout le monde et surtout les DR à vastes étendues géographiques : la note qui impose de s'équiper progressivement en véhicules à faibles émissions... ne concernera que 50% du parc !

Quant à savoir pourquoi les véhicules fonctionnant au gaz naturel, au biométhane ou à l'hydrogène n'étaient pas inclus... Ben tout simplement parce que l'UGAP n'en vend pas !



### Adémien Cycliste, sois rassuré, tu es assuré !

À l'heure où les déplacements professionnels en bicyclette, électrique notamment, se multiplient, une note d'octobre 2006, sur Intrademe, stipulait que les garanties conducteur « décès- infirmité et garantie de sécurité routière » étaient sans objet dans le cas des vélos !



Cycliste sache que cette note est caduque : tu peux emboutir et être embouti sans craintes. Tu es couvert...

## Le budget de missions est amputé en fin d'année, c'est une convention !

Selon nos informations, la direction vient d'informer les unités de gestion d'une diminution brutale de l'enveloppe de leurs frais de déplacements, liée, semble-t-il, au surcoût de la convention qui a réuni le personnel en mars dernier.

Tout en louant le succès de cette manifestation, et le taux de participation du personnel, la direction reconnaît les coûts supplémentaires qu'elle n'a pas anticipés et « qui doivent être absorbés et compensés par des non dépenses sur d'autres postes ».

La direction a donc choisi de tailler dans le vif des missions de l'ADEME pour combler le trou financier. Une sorte d'opération « Gripou » : d'abord je pique dans ta caisse et après je fauche tes économies !

Concrètement, pour certaines UG, cela se traduit par un arrêt total ou partiel des missions prévues d'ici à la fin de l'année.

À ce fait, la direction nous répond que non point du tout, parce qu'une mutualisation de l'enveloppe déplacement va permettre aux UG sous tension d'avoir un complément leur permettant de se déplacer quand même. On est bien contents de l'apprendre mais on déplore une situation qui se répète chaque année et avec encore plus de raideur cette année en raison de la convention.

Dans la même veine, les repas de Noël devraient être maintenus pour les sites centraux, grâce à un budget dégagé in extremis par la DIL. En régions, rien ne change pour l'instant, le coût des réjouissances est toujours imputé au budget du CE.

Pour 2018, les DP ont demandé qu'une enveloppe globale et équitable soit répartie sur toutes les UG.



## Entretien professionnel : L'encadrement va gagner en responsabilité et autonomie RH

Dans sa réponse à la question sur la mise en place d'un entretien professionnel bisannuel instauré par la loi du 5 mars 2014, et rendu obligatoire depuis le 8 août 2016, la direction nous informe qu'elle a mis en place en 2017 une formation aux managers sur cette obligation légale, qui sera appliquée en 2018.

Cet entretien est, en fait, déjà en partie réalisé dans le cadre des EIA mais il sera maintenant isolé de l'EIA (qui sera allégé). Cet entretien professionnel est donc prévu

tous les 2 ans, complété par un entretien récapitulatif tous les 6 ans avec les RH. Aucune obligation pour le salarié de réaliser cet entretien professionnel, seule la direction est tenue de lui proposer.

Bon courage aux managers de l'agence pour trouver le temps de faire tout ça dans leurs agendas déjà plombés entre animation d'équipes, arbitrages budgétaires, projets de services et réalisation du COP...



## Augmentation de la CSG en 2018, l'ADEME a chopé la CIASSP !



L'ADEME ayant consulté la commission interministérielle d'audit des salaires du service public (la CIASSP de son petit nom), elle nous confirme que l'augmentation de

1,7% de la CSG au 1<sup>er</sup> janvier 2018 ne devrait pas avoir de conséquences sur les revenus des salariés.

Cette hausse serait compensée par une baisse des cotisations à l'assurance maladie (0,75%) et sur la solidarité (1%). Le compte est bon, les salaires devraient être maintenus, CQFD. Maintenus mais pas augmentés...

## Pré-clôture budgétaire : la DAF clôture le pré plus tôt que prévu

Les DP ayant râlé sur l'anticipation de la DAF pour la clôture budgétaire (une pré-clôture à effectuer en moins de 15 jours !), la direction, largement inspirée par la réponse de la DAF, félicite les salariés du bon taux d'engagement de cette année, 50% fin juillet paraît-il.



Par ailleurs, elle nous dit que la DAF nous dit qu'elle restera disponible pour étudier les difficultés que certaines UG pourraient peut-être rencontrer dans cette période contrainte. La clôture budgétaire survenant tous les ans, un peu comme les marrons ou la venue du père Noël, la CFDT a redemandé à la direction un peu plus d'anticipation vers le mois de septembre, avec des moyens fonctionnels et des requêtes adaptées et pour accompagner cet exercice de manière sereine.

## Diminution des budgets de l'ADEME : la direction fait l'autruche et se moque des salariés

À cette question délicate de la diminution du budget pour 2017 et 2018 déjà posée en septembre, et qui concerne environ 100% des salariés de cette agence, la direction nous renvoie d'abord sur le CE, puis accepte finalement de nous répondre que, tant que le budget n'est pas voté par le CA, elle n'est pas en mesure de communiquer quoi que ce soit.

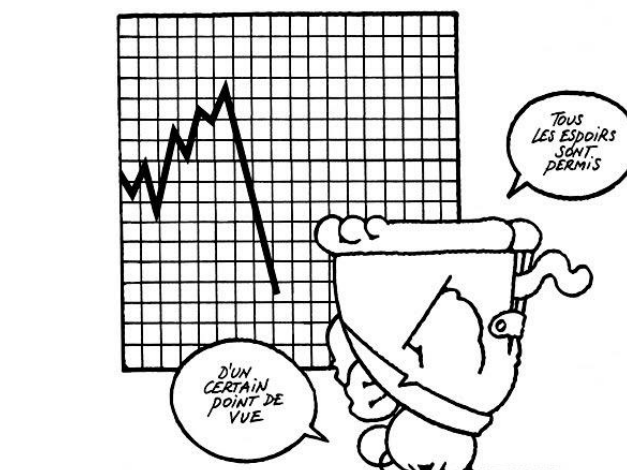
Elle nous parle quand même d'une suppression de 16 postes en 2018 (à ajouter au 10% déjà écrémés) mais ne répond pas sur les aspects financiers !

Les DP râlent encore, disent que cela concerne l'activité quotidienne et notamment les discussions engagées avec les partenaires pour la réalisation de projets.

On a, une fois de plus, l'impression que la direction et la DAF sont dans leur bulle et ne prennent pas la mesure

de ce qui se dit à l'extérieur de l'agence. Il n'y a pas que les ministères dans la vie de l'ADEME ! Il y a aussi des entreprises, des bureaux d'études, des associations, des collectivités, etc. qui comptent sur les aides de l'agence pour la réalisation de leurs projets et qui sont inquiets des bruits de réduction de son budget.

**Dernière minute :** une note du directeur général délégué en date du 24 octobre adressée aux directeurs exécutifs, directeurs, chefs de service et leurs adjoints intitulée « arbitrage du budget incitatif 2018 » détaille la coupe à blanc du budget de l'ADEME pour 2018. La direction se moquerait-elle des représentants du personnel, et par conséquent, du personnel, en faisant de la rétention d'une information par ailleurs diffusée en interne à l'encadrement ? Elle attend la nuit de Noël pour la communiquer à tous les salariés ?



## Formation « Customer Relationship Management » : OMG, WTF is this ?



La direction nous rappelle facétieusement qu'il n'existe pas plus de traduction pour Facebook (« livres de visage ») ou Powerpoint (« puissance de points ») qu'il n'existe de traduction pour Customer Relationship Management. Oh my God, so British, that kind of humor !

Mais rassures toi, adémien-ne lambda, si toi non plus tu n'as rien compris à l'anglais, ne crains pas de passer à côté de quelque chose ! Cet outil est prévu pour la DIA et quelques ingénieurs qui travaillent avec !

En bon français, CRM est un outil logiciel de relation client qui permet de traiter et d'analyser les données relatives à un client. Pour l'instant, seule la DIA l'utilise pour sa gestion de projets et un déploiement sur d'autres entités de l'agence est prévu ultérieurement.

À l'avenir, pitié, dans les intitulés de formation, ne parlons pas de Customer Relationship Management mais de logiciel CRM et tout le monde comprendra... ou pas !

## Congés et proratisation des temps partiels

Quand la direction nous a répondu en séance, on pensait qu'on avait tout bien compris et que tout était devenu clair !

En gros, la direction se simplifiait le calcul et tout rentrait dans l'ordre quand vous repassiez de temps partiel à 100 %.

Hélas, quand on a reçu les réponses écrites, donc la version officielle, de nouveau, nous n'avons plus rien compris !

Du coup, la direction s'est engagée à nous expliquer de-rechef mais en version débutant... Un peu comme un

problème de math de 6<sup>e</sup> avec des baignoires qui fuient ou des trains qui se croisent !

Mais d'ici à ce qu'on supprime les temps partiels via RH2020 pour faciliter les calculs, hein ?...

## Toujours plus loin : Des nouvelles de l'au-delà ?

À une question de nos collègues de la CGT qui se demandait pourquoi nombre d'adémiens ayant tout bien atteint leurs objectifs ne figuraient pas dans la liste des promotions 2017... la réponse de la direction est aussi simple que stupéfiante !



- Un bilan tout à fait remarquable, Méchin : vous avez littéralement pulvérisé tous les records de ventes sur 12 mois. Mais ne commettez surtout pas l'erreur de penser que je vais trouver ça suffisant.

Elle tient en deux points simples : primo, aujourd'hui il y a de moins en moins de points mais surtout deusio, atteindre ses objectifs est le minimum qu'on attend de vous... Si vous voulez avoir une promo, il faut aller au-delà, en d'autres termes faire mieux que bien ! Par contre, la direction a été bien en peine quand il s'est agi de nous définir plus précisément où étaient les limites et jusqu'où il fallait aller...

## Prochaine réunion : à Paris, où les DP se réuniront le jeudi 23 novembre 2017

Toujours à votre disposition, vos délégués du personnel CFDT

Daniela HOUPILLART  
Valbonne

Isabelle MIGLIORE  
Valbonne

Brigitte ROBIN  
Angers

Sophie ROLANT  
Valbonne

Denis TAPPERO  
Paris

Olivier THEOBALD  
Angers

Virginie LEMBAYE  
Angers

Frédéric BLONDEL  
Angers

Sandrine CARBALLE  
Valbonne

Alice GUEUDET  
Angers

Damien JULIENNE  
Angers

François-Renaud SIEBAUER  
DR PACA

retrouvez-nous sur notre site : <http://www.cfdt-ademe.fr/> et sur twitter : @cfdtademe

... et pour nous écrire : [cfdt@ademe.fr](mailto:cfdt@ademe.fr)